

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2010)
Heft: 1886

Artikel: Infrastructures de réseaux en perpétuels chantiers
Autor: Jaggi, Yvette
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1009896>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

fuirait notre pays. Pour se replier dans d'autres pays

européens dont la charge fiscale est en général sensiblement plus

lourde?

Infrastructures de réseaux en perpétuels chantiers

Yvette Jaggi • 18 octobre 2010 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/15636>

Doris Leuthard nouvelle ministre des réseaux, entre les recommandations d'economiesuisse et le testament de Moritz Leuenberger avalisé par le Conseil fédéral

La Suisse, pays riche et perfectionniste, n'en finit pas de s'offrir des réseaux physiques d'infrastructure exemplaires, tant pour les transports (rail, route, aéroports) que pour l'énergie (électricité, gaz) et les télécommunications. Pour que tous ces équipements fonctionnent bien, les investissements à consentir atteignent des montants qui donnent le tournis.

Selon un récent rapport² du Conseil fédéral, qui présente une vue d'ensemble de l'état actuel des six réseaux d'importance nationale et la stratégie pour en assurer l'avenir, les besoins financiers d'ici 2030 dépassent les 230 milliards de francs, estimés aux prix de 2005 et hors TVA. Plus de dix milliards par an, dont environ deux tiers pour le développement et la construction, le reste pour le renouvellement et l'entretien.

Selon les réseaux ou leurs composantes, la charge financière se répartit en proportions variables entre les usagers et les contribuables, les entreprises prestataires et les

collectivités publiques, Confédération en tête dans le cas du rail et des routes nationales. Les infrastructures font débat aux Chambres fédérales comme dans les parlements cantonaux et les conseils de ville. Où l'on peine autant à établir des priorités qu'à faire preuve de courage en matière de taxes et redevances, de barèmes différenciés, de charges incitatives.

Malgré les ressources éventuellement dégagées, des arbitrages s'avèrent inévitables, d'autant que les freins aux dépenses restent incompréhensiblement tirés, dans certains cantons et au niveau fédéral en tout cas. Comme si les investissements dans les infrastructures, en effet pas tous rentabilisables même à long terme, ne créaient pas de valeur économique immédiate, directe et indirecte.

Or, comme le révèle le rapport précité, ces investissements, outre qu'ils facilitent la vie des gens, des entreprises et des collectivités, vont à des réseaux qui eux-mêmes représentent une part importante du capital productif accumulé en Suisse. Le Conseil fédéral ose une première estimation, sans doute conservatrice, et chiffre à 450 milliards la valeur de remplacement des six réseaux d'infrastructure d'importance nationale. Certes pas une valeur

facile à réaliser, mais un capital à entretenir pour en maintenir au moins la valeur intrinsèque et d'usage.

En outre, les dits réseaux contribuent directement à la création courante de valeur, année après année. Pour 2005, la somme s'est élevée à 28,4 milliards de francs, correspondant à 6,5% du produit intérieur brut de la Suisse et à 200'000 emplois offerts – le double si l'on prend en compte les activités extérieures au secteur des infrastructures mais qui lui sont directement liées.

Au total, les investissements consentis pour le développement et l'entretien des réseaux contribuent à l'amélioration des conditions de vie et de travail de la société comme de l'économie. Il suffit de voyager à l'étranger pour vérifier le très bon fonctionnement des réseaux d'infrastructure dans notre pays. La Suisse leur doit une part de sa compétitivité.

L'organisation faîtière economiesuisse ne s'y trompe pas. Comme le démontre son étude³ sur la nécessité d'«*investir avec efficience*» dans les réseaux, diffusée en juin dernier et comptant 96 pages, tout comme le rapport du Conseil fédéral présenté sur le même sujet il y a tout juste un mois. Comme le confirme son

intervention à peine discrète lors de la nouvelle répartition des rôles au Conseil fédéral, en vue de glisser son vice-président à la tête du département de l'économie et Doris Leuthard, son actuelle cheffe, à la succession de Moritz Leuenberger, très bientôt ancien ministre des réseaux.

Question à beaucoup de milliards: Doris Leuthard

fera-t-elle toujours prévaloir les options stratégiques du Conseil fédéral, même quand elles diffèrent des recommandations formulées par economiesuisse, comme par exemple en matière de libéralisation du service postal ou de désintégration du secteur ferroviaire?

De toute manière et sauf retournement majeur à la suite des élections nationales de

l'automne 2011, les Chambres fédérales ne semblent disposées ni à ouvrir complètement le marché postal, ni encore moins à séparer les infrastructures et l'exploitation de transport ferroviaire, mettant fin au modèle CFF, bientôt unique compagnie nationale de chemin de fer entièrement intégrée et fière de le rester.

Ce journal et le site sont publiés par la SA des éditions Domaine Public

P.A. Alex Dépraz - Chemin de Chandieu 10 - CH 1006 Lausanne - CP 10-15527-9 Lausanne

Liens

1. <http://www.domainepublic.ch/pages/1886#>
2. <http://www.uvek.admin.ch/themen/verkehr/00653/01743/index.html?lang=fr>
3. http://www.economiesuisse.ch/web/fr/publications/etudes_analyses/pages/default.aspx
4. <http://www.efd.admin.ch/dokumentation/zahlen/00579/00608/01394/index.html?lang=fr>
5. http://www.economiesuisse.ch/web/fr/actualites/webnews/Pages/CC_Ip-fiscale.aspx
6. <http://www.domainepublic.ch/articles/14824>
7. http://www.svp.ch/g3.cms/s_page/80040/s_name/detailsconferencesdepresse/newsContractor_id/181/newsID/2195/newsContractor_year/2010
8. <http://www.24heures.ch/actu/suisse/guerre-chiffres-autour-renvois-2010-10-12>
9. <http://www.domainepublic.ch/articles/11319>